

Action : Favoriser le canal des étangs vers une dynamique rivière

Enjeu : Asseoir les conditions d'un avenir respectueux de l'environnement

Objectif : Préserver durablement les milieux aquatiques et les zones humides, ainsi que leur connexion avec le Bassin

Etat de l'action : en projet **X en cours**

Contexte, description de l'action et des résultats attendus

Le canal des étangs est la propriété de la commune de Lège qui en a délégué sa gestion au SIAEBVELG à partir de 2012.

Il s'agit d'un Site Natura 2000 à très forte valeur écologique (Site : zones humides de l'arrière-dune du littoral girondin).

L'enjeu de gestion a été défini comme suit : il s'agit d'accompagner le canal vers une re-naturation progressive, vers la reconquête d'un fonctionnement plus naturel des hydrosystèmes, en particulier par la formation de méandres et l'installation d'un lit d'étiage.

Aussi trois modes de gestion sont associées :

-la non-intervention contrôlée : il s'agit d'une surveillance régulière permettant de prévenir l'apparition de tout désordre écologique ou physique majeur et, le cas échéant, d'intervenir rapidement.

-la restauration et l'entretien des berges : ces interventions sont vouées à améliorer la structure et le bon état sanitaire de la berge et de sa ripisylve par des travaux sélectifs essentiellement manuels : bucheronnage, enlèvement d'embâcle, reconstitution par génie végétal....

-la protection de la biodiversité par la surveillance/arrachage des plantes invasives

Un plan d'action est mis en œuvre chaque année, faisant suite à un diagnostic global d'automne.

Moyens

Le service « Espaces verts de la Commune vient en appui au SIAEBVELG pour les travaux de bucheronnage et la re-végétalisation des berges érodées

Le suivi et arrachage des plantes invasives sera piloté par le SIAEBVELG, avec intervention des services techniques

L'enlèvement des palplanches sera réalisé par le SIAEBVELG

Indicateurs d'évaluation

*Nbre d'interventions préventives

*Enlèvement des palles planches et embâcles

Partenaires

SIAEBVELG, DTTM 33

Pilotage de l'action

Direction : M. Le Maire

Services : Espaces verts

Commission (s) référente(s) : Commission Environnement

Intégration des finalités du Développement durable

(1) =intégration faible, (4)=intégration forte

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère : **3**

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources : **4**

Epanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie : **3**

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations : **1**

Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables : **1**

Actions réalisées

	2017	2018	2019	2020
Suppression de palplanches dans le lit du canal		x		
Enlèvement d'embâcle et bucheronnage	x	X	x	x
Protection de la biodiversité : arrachage du myriophylle du Brésil en amont du canal			x	x

Pour aller plus loin/suite à donner

Depuis 2019, l'apparition du myriophylle du Brésil en amont du canal de Lège (Lacanau et Le Porge) représente une forte menace pour la biodiversité.

Pour 2021, une campagne d'arrachage mécanique va être mise en œuvre, toujours en amont du canal de Lège.